

Les Juifs reconnoissent avec nous comme Canonique le Livre d'Ezéchiel, tel que nous l'avons : mais ils prétendent que le Sanhédrin délibéra long-temps si l'on admettroit ce Livre dans le Canon des saintes Ecritures. Ce qui leur fait de la peine, c'est d'abord l'extrême obscurité du commencement & de la fin de ce Livre ; c'est-à-dire, la description de ce char mystérieux sur lequel le Seigneur apparut à Ezéchiel près le fleuve Chobar, & la description du Temple qui fut montré à ce Prophete, la description de la Ville sainte, & le partage des Tribus. La Synagogue croyoit devoir interdire aux jeunes gens la lecture de ces endroits obscurs : elle ne l'accordoit qu'à ceux qui avoient atteint l'âge de trente ans. Les Juifs souffrent aussi avec peine qu'Ezéchiel ait déclaré, (a) que le fils ne porteroit plus l'iniquité de son pere, tandis que Moÿse dit (b) que le Seigneur venge l'iniquité des peres sur les enfans jusqu'à la troisième & quatrième génération. Ils remarquent qu'il y a quelque innovation dans ce que ce Prophete dit des sacrifices qu'on doit offrir au retour de la captivité. (c) Il y a aussi quelque légère différence entre les dimensions du Temple qui lui fut montré, & celles du Temple de Salomon ; par exemple, en ce qui regarde l'Autel des holocaustes, & la largeur des chambres qui tenoient aux côtés du Temple.

Mais Dieu ne peut-il pas modifier, changer, & abroger ses loix cérémonielles quand il lui plaît ? n'est-il pas le maître d'arrêter les effets de sa colere, & de faire miséricorde à qui il veut ? Si Ezéchiel avoit enseigné la superstition ou l'erreur ; s'il avoit autorisé le libertinage, le crime, l'idolatrie, ce seroient des raisons d'exclure ses Ecrits du Canon des Ecritures. Mais y a-t-il rien de plus pur que sa morale, rien de plus fort que les reproches qu'il fait aux prévaricateurs, rien de plus clair que ses prophéties touchant la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, la captivité des Juifs sous le joug des Chaldéens, l'affranchissement & la délivrance de ce même peuple sous le regne de Cyrus, le rétablissement de Jérusalem sous le regne de ce Prince & de ses successeurs, la venue du Messie, l'établissement de l'alliance nouvelle ? Ainsi rien de plus frivole que les scrupules des Juifs sur les Ecrits de ce Prophete.

Quelques-uns pensent que ce qui a rendu pendant plusieurs siècles le Texte d'Ezéchiel presque inintelligible, c'est l'ignorance où l'on a été long-temps à l'égard des Mathématiques & de l'Architecture. Ezéchiel passé pour le plus savant des Prophetes. Grotius (d) le compare à Homere, à cause de la beauté de son génie, de sa vaste érudition, de ses belles sentences, de ses riches comparaisons, de ses grandes connoissances, sur-tout en ce qui regarde l'Architecture.

Il faut voir avec quelle dignité il s'exprime, lorsqu'il parle de la part

(a) *Ezech. xviii. 2. 20.* — (b) *Exod. xxxiv. 7. Deut. v. 9.* — (c) *Ezech. xlvi. 4. cum Num. xxviii. 9. & Ezech. xlvi. 6. cum Num. xxviii. 11.* — (d) *Grotius Pref. Comm. in Ezech.*

du Seigneur aux Rois de Tyr, d'Egypte & de Babylone ; avec quelle force il reproche aux Princes de Juda & aux Israélites leur idolatrie & leur impénitence ; avec quelle véhémence il s'élève contre tous les défordres de son peuple. On remarque dans ce Prophete un usage plus fréquent des similitudes, des métaphores & des figures ; peut-être parce qu'il vivoit & écrivoit en Chaldée où ce style étoit plus familier. (a) Saint Jérôme trouve que son style n'a pas autant d'élégance qu'il pourroit en avoir ; que cependant il n'a pas trop de simplicité ; mais qu'il tient un certain milieu entre ces deux extrémités : (b) *Sermo ejus nec factis disertus, nec admodum rusticus est ; ex utroque mediè temperatus.* D'autres croient que la gravité & la force étoient son véritable caractère : (c) *Gravitas & vis sunt propria.*

(a) *Basnage, Hist. des Juifs, c. 16. art. 2.* — (b) *Hieron. Pref. in Ezech.* — (c) *Fleury in not. MS. in Ezech.*





## DISSERTATION

SUR

## LES CCCXC. ANS

*Dont il est parlé dans la prophétie du Chapitre IV. d'Ezéchiel.*

I.  
Analyse du  
Texte qui don-  
ne lieu à cette  
Dissertation.  
Variété de lec-  
ture touchant  
les 190 ans  
dont parle E-  
zéchiél. Ce  
nombre com-  
prend 190 ans  
d'infidélité  
de la maison  
de Juda.

LE Prophete Ezéchiel ayant été emmené captif en Chaldée, lorsque Jéchonias Roi de Juda y fut transféré par Nabuchodonosor Roi de Babylone, le Seigneur lui apparut lorsqu'il étoit près du fleuve Chobar ou Chaboras, dans la cinquième année de sa captivité. (a) Ce fut alors qu'il eut cette vision mystérieuse rapportée au commencement du Livre de ses Prophéties : & le Seigneur lui ayant ordonné d'aller trouver ceux d'entre les captifs qui demouroient près de ce fleuve, il demeura sept jours au milieu d'eux. (b) Après que les sept jours furent passés, le Seigneur lui adressa sa parole, (c) & lui ordonna d'aller s'enfermer dans sa maison, de prendre une brique, (d) & d'y représenter le siege de Jérusalem ; de porter les iniquités de la maison d'Israël, en se tenant couché sur le côté gauche pendant un certain nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maison d'Israël ; & de porter de même les iniquités de la maison de Juda, en se tenant couché sur le côté droit pendant un autre nombre de jours relatif à un certain nombre d'années de l'iniquité de la maison de Juda.

Les exemplaires Hébreux, Grecs & Latins s'accordent sur le nombre de jours donnés au Prophete pour porter les iniquités de la maison de Juda ; ce nombre est de quarante jours. Mais il y a diversité sur le nombre de jours donné au Prophete pour porter les iniquités de la maison d'Israël : dans l'Hébreu & dans la Vulgate, ce nombre est de trois cents quatre-vingt-dix jours : dans les exemplaires Grecs, Origene remarquoit que quelques exemplaires lisoient cent cinquante jours ; d'autres, cent quatre-vingt-dix ; & d'autres trois cents quatre-vingt-dix. (e) On trouve

(a) *Ezech. i. 2. 3.* — (b) *Ezech. iiii. 15.* — (c) *Ezech. iiii. 16. & seqq.*  
— (d) *Ezech. iv. 1. & seqq.* — (e) Voyez les Variantes rassemblées par Lambert Bos dans son Edition de la Version des Septante.

encore

encore aujourd'hui dans l'Édition Romaine de la Version des Septante, cent cinquante, & cent quatre-vingt-dix : l'un se trouve au *v. 4.* & l'autre au *v. 5.* du Chap. VI. d'Ezéchiel : (a) & Théodoret lisoit ainsi. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux nombres ne peuvent être justifiés par aucun calcul : & dès-lors il est évident que ces deux lectures sont fausses. Le nombre trois cents quatre-vingt-dix considéré seul, sembleroit pouvoir être justifié par le calcul des années de l'infidélité de la maison d'Israël, depuis l'érection des veaux d'or au temps de Jéroboam, jusqu'à l'expédition de Nabuzardan Général des troupes de Nabuchodonosor, envoyé par ce Prince pour enlever les derniers restes des Juifs environ quatre ans après la ruine de Jérusalem. Jéroboam ayant fait placer deux veaux d'or, (b) l'un à Béthel, & l'autre à Dan, établit un jour solennel au quinzième jour du huitième mois, pour répondre au jour solennel qui se célébroit en Juda au même jour du septième mois. Ussérius (c) suppose que cette Fête se célébra pour la première fois au mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ere Chr. Vulg. c'est-à-dire, environ cinq mois après le schisme, qu'il place au mois de Mai de la même année. C'est de la première célébration de cette Fête, qu'il compte les 390 années d'infidélité de la maison d'Israël ; en sorte qu'elles se terminent au mois d'Octobre de l'an (d) 585, c'est-à-dire, vers le temps où Nabuzardan fut envoyé pour enlever les Juifs qui étoient restés dans la Judée, & les transporter à Babylone, en la vingt-troisième année du regne de Nabuchodonosor, (e) 584 avant l'Ere Chr. Vulg.

Mais si au nombre trois cents quatre-vingt-dix, on ajoute le nombre quarante, qui est celui des jours pendant lesquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maison de Juda, alors il est difficile, ou même impossible, d'accorder ces deux nombres. Car si le Prophete demeura couché pendant trois cents quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche, & pendant quarante jours sur le côté droit, il en résulte qu'il demeura couché pendant quatre cents trente jours. Or par le témoignage d'Ezéchiel même, il paroît que le nombre des jours durant lesquels ce Prophete demeura couché, ne va pas jusqu'à quatre cents trente. C'est ce qu'Ussérius avoit lui-même remarqué. En effet la célèbre vision qu'eut Ezéchiel avant l'ordre qui lui fut donné de demeurer ainsi couché, est datée du cinquième jour du quatrième mois de la cinquième année depuis la transmission de Jéchonias ; (f) sept jours se passèrent, après lesquels (g) le Prophete reçut l'ordre de demeurer couché d'abord sur le côté gauche, ensuite sur le côté droit. Ainsi il paroît que cet ordre lui fut donné vers le douzième ou treizième jour du quatrième mois de la cinquième an-

(a) *Ezech. iv. 4. veloxata di israel 5. innumera di israel.* — (b) *3. Reg. xii. 26. & seqq.* — (c) *Usser. ad ann. Mundi 3030.* — (d) *Usser. ad ann. Mundi 3420.* — (e) *Jos. rem. iiii. 30.* — (f) *Ezech. i. 1. 2.* — (g) *Ezech. iiii. 15. 16.*

Tome X.

T I T

née depuis la transmigration de Jéchonias : & le Prophète lui-même nous apprend, (a) qu'au cinquième jour du sixième mois de la sixième année depuis la transmigration de Jéchonias, il étoit assis dans sa maison avec les Anciens de Juda, lorsqu'il eut une nouvelle vision : *In anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis, ego sedebam in domo mea.* Or, selon le calcul des années solaires, il n'y eut entre ces deux termes, que quatre cents dix-huit jours au plus : & , selon le calcul des années lunaires, il n'y eut même qu'environ quatre cents sept jours. Le cinquième jour du sixième mois de la sixième année depuis la transmigration de Jéchonias ne fut donc que le quatre cent septième ou quatre cent dix-huitième depuis l'ordre qui fut donné au Prophète de demeurer couché. Le Prophète ne demeura donc pas couché pendant quatre cents trente jours, puisqu'il nous dit qu'en ce jour-là il étoit assis dans sa maison : *Ego sedebam in domo mea.*

Il est vrai que si la cinquième année depuis la transmigration de Jéchonias, eut été une de ces années qu'on nomme embolimiennes, c'est-à-dire, où on intercaloit un treizième mois par lequel on suppléoit à ce qui manquoit aux années lunaires pour les éгалer aux années solaires, alors il y auroit eu entre les deux termes environ quatre cents trente-six ou quatre cents trente-sept jours : ainsi le Prophète auroit pu demeurer couché pendant quatre cents trente jours. Mais quand cette année même auroit été embolimienne, la suite du discours donne assez à entendre que le Prophète ne demeura couché que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours. Car le Seigneur lui dit : (b) *Vous vous ferez des pains pour autant de jours que vous demeurerez couché sur le côté : vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : FACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM : TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES ILLUD.* Le Prophète dut préparer de ces pains pour en manger pendant autant de jours qu'il demeureroit couché : il ne dut en manger que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : il ne demeura donc couché que pendant trois cents quatre-vingt-dix jours ; c'est-à-dire, qu'il demeura couché sur le côté gauche pendant trois cents cinquante jours ; & sur le côté droit pendant quarante jours : ce qui forme ensemble le nombre de trois cents quatre-vingt-dix jours, pendant lesquels le Prophète demeura couché sur le côté. Ussérius le suppose ainsi : (c) & il y a lieu de conjecturer qu'originellement on lisoit ainsi dans le Texte même. De-là sera venue cette lecture de quelques exemplaires Grecs, où Origene lisoit cent cinquante jours, comme nous le lisons encore dans l'Édition Romaine. Ainsi au §. 5. on aura lu trois cents cinquante pour le nombre de jours durant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche : au

(a) *Ezech. viii. 1.* == (b) *Ezech. iv. 9.* == (c) *Usser. ad ann. Mundi 3420.*

§. 6. se trouve quarante pour le nombre des jours durant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison de Juda, en demeurant couché sur le côté droit : ces deux nombres ensemble forment les trois cents quatre-vingt-dix jours dont il est parlé au §. 9. & durant lesquels le Prophète devoit demeurer couché sur le côté. Ce dernier nombre aura été confondu avec le premier : & comme on lisoit trois cents quatre-vingt-dix dans le §. 9. on aura regardé le nombre trois cents cinquante dans le §. 5. comme une faute que l'on aura prétendu corriger, en y substituant le nombre trois cents quatre-vingt-dix. Je ne parle point ici du §. 4. parce que le nombre exprimé dans le §. 4. de la Version Grecque ne se trouve point exprimé dans l'Hebreu.

Les trois cents cinquante jours pendant lesquels le Prophète devoit porter l'iniquité de la maison d'Israël, doivent répondre à trois cents cinquante années d'infidélité de cette maison : *C'est un jour que je vous donne pour une année, un jour pour une année, dit le Seigneur : (a) DIEM PRO ANNO, DIEM, IN QUAM, PRO ANNO, DEDI TIBI.* Voici de quelle manière Ussérius compte ce nombre d'années. Lorsque Jéroboam établit cette Fête solennelle qui fut l'époque de l'infidélité d'Israël, il sacrifia sur un autel qu'il avoit fait dresser à Béthel ; & en même temps un Prophète envoyé par le Seigneur, s'écria : (b) *Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur, il naîtra dans la maison de David un fils qui sera appelé Josias ; & il immolera sur toi les Prêtres des hauts lieux, qui t'encensent maintenant ; & brûlera sur toi les os des hommes.* Cette prophétie fut accomplie par Josias en la dix-huitième année de son règne ; (c) en sorte que, selon la remarque d'Ussérius, (d) cet Autel fut détruit par Josias précisément 350 ans après qu'il eut été élevé par Jéroboam. Selon la Chronologie d'Ussérius, cet Autel fut élevé par Jéroboam vers le mois d'Octobre de l'an 975 avant l'Ere Chrét. Vulg. les 350 années furent révolues au mois d'Octobre 625 ; & l'Autel fut détruit dans l'année suivante, c'est-à-dire, avant le mois de Septembre 624.

Aux 350 années d'infidélité de la maison d'Israël succèdent, selon Ussérius, les quarante années d'infidélité de la maison de Juda ; ce Chronologiste le compte de la même année 624, en sorte qu'elles vont se terminer à l'époque dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire, vers l'année 584, (e) quatre ans après la prise de Jérusalem, lorsque Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs pour les conduire à Babylone. Ainsi, selon Ussérius, ces 40 années d'infidélité ont pour époque l'année même où l'alliance fut renouvelée avec le Seigneur. Et en effet, selon le témoignage même du Seigneur par la bouche de Jérémie, la perfide Juda ne revint au Seigneur que d'une manière feinte, & non pas

(a) *Ezech. iv. 6.* == (b) 3. *Reg. xlii. 1.* & *segg.* == (c) 4. *Reg. xxii. 3.* & *segg. xxiii. 15.* & *segg.* == (d) *Usser. ad ann. Mundi 3380.* == (e) *Usser. ad ann. Mundi 3420.*

de tout son cœur : (a) *Non est reversa ad me prœvaricatrix Juda in toto corde suo, sed in mendacio, ait Dominus.* Nous voyons aussi que l'Historien Sacré, après avoir dit que jamais aucune Pâque ne fut célébrée avec plus de Solemnité que celle qui se fit après ce renouvellement en cette même année dix-huitième de Josias, ajoute : (b) *Cependant l'extrême colere & la fureur du Seigneur, qui s'étoit allumée contre Juda, ne fut point apaisée pour lors : VERUMTAMEN NON EST AVERSUS DOMINUS AB IRA FURORIS SUI MAGNI, QUO IRATUS EST FUROR EIUS CONTRA JUDAM.*

III. Objections  
contre le calcul  
d'Ussérius,  
touchant l'épo-  
que des 350  
ans d'infidélité  
de la maison  
d'Israël. Dé-  
termination  
plus précise de  
de cette épo-  
que.

Ussérius place donc le commencement des quarante années de l'infidélité de Juda en 624, & le commencement des trois cents cinquante années de l'infidélité d'Israël, en 975 environ cinq mois après le schisme. Mais par le témoignage de l'Écriture il paroît que cette infidélité ne commença que trois ans après le schisme. Car il est dit (c) qu'après la division des deux royaumes tous ceux qui dans toutes les Tribus d'Israël s'étoient appliqués de tout leur cœur à chercher le Seigneur le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour immoler leurs victimes en la présence du Seigneur le Dieu de leurs peres; qu'ils fortifierent ainsi le royaume de Juda, & soutinrent Roboam fils de Salomon durant trois ans; mais qu'ils ne marcherent dans les voies de David & de Salomon que pendant trois ans: d'où il résulte qu'après ces trois ans, ils ne vinrent plus à Jérusalem pour immoler leurs victimes au Seigneur, mais suivirent la voie de Jéroboam, qui fit pécher Israël. Il paroît donc qu'après la division des deux royaumes, il se trouvoit dans les dix Tribus, des Israélites qui demeurant fideles au Seigneur venoient lui rendre leurs hommages à Jérusalem: & il est fort vraisemblable que ce fut ce qui donna lieu à ce qui est rapporté ailleurs, (d) que Jéroboam disoit en son cœur: *Si ce peuple va à Jérusalem pour y offrir des sacrifices en la maison du Seigneur, le cœur de ce peuple retournera vers Roboam Roi de Juda son seigneur, ils me tueront, & retourneront à lui.* Et après y avoir bien pensé, il fit deux veaux d'or, & il dit au peuple: *N'allez plus à Jérusalem: Israël, voici vos Dieux qui vous ont tiré de l'Égypte.* Il les mit, l'un à Béthel, & l'autre à Dan: ce qui devint un sujet de péché: *Et factum est verbum hoc in peccatum:* car ce peuple alloit jusqu'à Dan pour adorer ce veau. Ainsi après le schisme ou la division des deux royaumes, les Israélites fideles des dix Tribus continuerent pendant trois ans d'aller offrir leurs sacrifices à Jérusalem: Jéroboam pour empêcher les Israélites d'aller ainsi à Jérusalem fit élever les veaux d'or: ce fut une occasion de chute, & un sujet de péché, pour la multitude des Israélites: ils cessèrent alors d'aller à Jérusalem; ils se livrerent alors à l'idolatrie: & cela arriva trois ans après le schisme:

(a) Jerem. III. 10. — (b) 4. Reg. XXIII. 36. — (c) 2. Par. XI. 16. 17. — (d) 3. Reg. XII. 26. & seqq.

voilà, ce semble, l'époque précise de l'infidélité de la maison d'Israël: *Et factum est verbum hoc in peccatum.* Il est aisé de concilier cette époque avec les autres que l'Écriture nous fournit. Ussérius place le schisme au mois de Mai de l'an 975; mais le schisme a pu éclater dès le mois de Mai de l'an 976. Il place l'érection des veaux d'or au mois d'Octobre de l'an 975; mais cet événement peut bien n'être arrivé qu'au mois d'Octobre de l'an 974. Alors l'époque de l'infidélité d'Israël se trouvera précisément dans la troisième année depuis le schisme.

Ussérius remarque (a) que les Juifs observent un jeûne en mémoire du schisme des dix Tribus; & que ce jeûne se trouve placé au 23<sup>e</sup>. jour du 3<sup>e</sup>. mois de l'année sainte. Ce troisième mois répond à la lune de Mai: & voilà sur quoi Ussérius se fonde pour placer l'époque de ce schisme au mois de Mai. Mais il suppose que ce schisme n'a éclaté qu'en 975; & nous allons montrer qu'il a pu éclater dès l'an 976. Il est prouvé que ce schisme a éclaté très-peu de temps après la mort de Salomon. Car l'Écriture ne donne que dix-sept ans de règne à Roboam, (b) fils & successeur de Salomon: & en même temps elle dit qu'Abiam fils de Roboam lui succéda en la dix-huitième année du règne de Jéroboam; (c) il falloit donc que Jéroboam eut commencé de régner presque en même temps que Roboam: le schisme ou la division des deux royaumes a donc suivi de très-près la mort de Salomon: & l'époque de la mort de Salomon se trouve déterminée par la durée de son règne. L'Écriture dit que la durée du règne de Salomon fut de quarante ans: (d) mais il n'est pas nécessaire que ces quarante années soient entières. Car, par exemple, l'Écriture dit (e) que Nadab fils de Jéroboam succéda à son pere, en la seconde année d'Asa Roi de Juda, & qu'il régna deux ans: & cependant aussi-tôt elle nous dit (f) que Baasa tua Nadab, & régna en sa place, en la troisième année d'Asa. Ainsi lorsque l'Écriture donne à Nadab deux ans de règne, ce n'est pas qu'il ait régné deux années entières, puisqu'on voit que dès l'année suivante il fut tué; mais c'est qu'il ne fut tué que dans la seconde année de son règne. De même lorsque l'Écriture donne à Salomon quarante ans de règne, il ne s'ensuit pas qu'il ait régné quarante ans entiers; mais il suffit que sa mort se rencontre dans la quarantième année de son règne. Or il est constant que Salomon étoit dans la quarantième année de son règne dès l'an 976. Car on voit (g) que l'an 480 depuis la sortie d'Égypte, au second jour du second mois, lorsque le Temple fut fondé, Salomon étoit dans la quatrième année de son règne. Or, selon la Chronologie d'Ussérius, le second jour du second mois de la 480<sup>e</sup>. année depuis la sortie d'Égypte,

IV.  
Époque du  
schisme des dix  
tribus. Époque  
de l'érection  
des veaux d'or,  
par Jéroboam  
Els de Nahar  
Roi d'Israël.

(a) Usser. ad ann. Mundi 3029. & in Chronol. Sacra, Parte II. — (b) 3. Reg. XIV. 21. — (c) 3. Reg. XV. 1. — (d) 3. Reg. XI. 42. — (e) 3. Reg. XV. 25. — (f) Ibid. V. 28. — (g) 3. Reg. VII. 1. & 2. Par. III. 2. In mense secundo. Hebr. addit in secundo, scilicet die.

répond au second jour de la lune d'Avril de l'an 1012. Si vous en retranchez 36 ans, il s'ensuivra que le second jour de la lune d'Avril de l'an 976. étoit dans la quarantième année du règne de Salomon. Or l'époque du schisme ne se prend que du 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai. On peut donc supposer que Salomon fera mort dans la quarantième année de son règne dans les premiers mois de l'an 97<sup>e</sup>, & que le schisme aura éclaté au 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de cette même année.

Cela étant supposé, l'époque de l'infidélité d'Israël placée par Ussérius au mois d'Octobre de l'année 975, peut être placée au mois d'Octobre de l'année 974. Nous avons fait remarquer que, selon Ussérius même, l'époque de cette infidélité doit se prendre de la première célébration de la Fête instituée par Jéroboam, & qui devoit être célébrée au 15<sup>e</sup>. jour du 8<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre. Nous avons montré que, selon le Texte sacré, cette Fête ne dut être instituée que trois ans après le schisme. Mais il n'est pas nécessaire que les trois années fussent révolues; il suffit que ce fût dans la troisième année. Or l'époque du schisme se trouvant placée au 23<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de l'an 976, le 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 974 se trouvera dans la troisième année depuis le schisme. Cette Fête aura donc pu être célébrée pour la première fois au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 974. On pourra donc placer là l'époque des 350 années d'infidélité de la maison d'Israël. La 350<sup>e</sup>. année aura donc été révolue au 15<sup>e</sup>. jour de la lune d'Octobre de l'an 624. Et si, comme le prétend Ussérius, l'Autel de Béthel fut détruit dans cette même année, & même avant le mois de Septembre, ce sera précisément dans la 350<sup>e</sup>. année de l'infidélité. Mais nous allons montrer que vraisemblablement cet Autel ne fut détruit qu'après la 350<sup>e</sup>. année révolue, c'est-à-dire, postérieurement au mois d'Octobre de l'an 624.

En effet, selon Ussérius même, (a) la célèbre Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias doit être celle de l'an 623. Or la suite du récit de l'Historien Sacré (b) donne assez à entendre que Josias ne détruisit l'Autel de Béthel qu'après qu'il eut renouvelé l'alliance avec le Seigneur en présence & au nom de tous les enfants de Juda assemblés à Jérusalem par ses ordres en la même année 18<sup>e</sup>. de son règne, & que l'alliance ne fut renouvelée que dans l'intervalle qui s'écoula entre la Fête des Tabernacles qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre & la Fête de Pâque qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Mars. Car 1<sup>o</sup>. si l'alliance eut été renouvelée avant la Fête des Tabernacles, il semble que cette solennité auroit été célébrée avec un éclat singulier, comme on voit que le fut la Fête de Pâque de cette année: or l'Écriture ne nous dit rien de la Fête des Tabernacles; elle ne nous parle que de la Fête de

V.  
Époque du renouvellement de l'alliance & de la destruction de l'autel de Béthel en la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, Roi de Juda.

(a) Usser. ad ann. Mundi 3381. — (b) 4. Reg. xxiii. 1. & seqq.

Pâque. 2<sup>o</sup>. Comme le renouvellement de l'alliance fut bientôt suivi de la destruction de l'Autel de Béthel, de même la destruction de l'Autel de Béthel fut bientôt suivi de la célébration de la Pâque. L'Écriture nous dit (a) qu'après que Josias eut détruit l'Autel de Béthel, & tous les Temples des hauts lieux qui étoient dans les Villes de Samarie, il revint à Jérusalem; & qu'ensuite il dit au peuple: *Célébrons la Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu en la manière qui est écrite dans ce Livre d'alliance*; c'est-à-dire, dans ce Livre qui avoit été trouvé dans le Temple, & dont on avoit fait lecture au jour du renouvellement de l'alliance: en sorte que cette expression même de Josias prouve encore que le renouvellement de l'alliance étoit tout récent, lorsqu'il ordonna aux Israélites de célébrer la Pâque: *Reversusque est Jerusalem: & praecepit omni populo, dicens: Facite Pascha Domino Deo vestro, secundum quod scriptum est in Libro foederis hujus*: ou plutôt, *in Libro foederis isto*: car tel est le sens de l'Hébreu. L'alliance fut donc renouvelée, & l'Autel de Béthel détruit peu de temps avant la Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias. Or la Pâque de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, est celle de l'an 623, comme Ussérius le reconnoît, & comme nous le prouverons dans la suite.

Ceci contribue encore à prouver que l'époque de l'infidélité de la maison d'Israël doit être placée, non en Octobre 975, mais en Octobre 974. Car si cette époque se trouvoit placée en Octobre 975, comme le prétend Ussérius, il y auroit eu 351 ans d'infidélité entièrement révolus avant la destruction de l'Autel de Béthel, vers le commencement de 623. Or le Seigneur ne compte que 350 ans d'infidélité: donc cette infidélité ne commença qu'en Octobre 974, dans la troisième année depuis le schisme. Ainsi les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël ont pour époque la consécration sacrilège de l'Autel de Béthel trois ans après le schisme, & se terminent à la destruction de ce même Autel 350 ans après sa consécration. Passons maintenant aux 40 années d'infidélité de la maison de Juda.

Ussérius place le commencement des quarante années d'infidélité de la maison de Juda en 624, en supposant que ce fut en 624 que l'alliance fut renouvelée par Josias: & il met la fin de ces 40 années en 584 vers le temps où Nabuzardan vint enlever les derniers restes des Juifs. Mais il y a sur cela plusieurs difficultés. 1<sup>o</sup>. Nous venons de montrer que vraisemblablement l'alliance ne fut renouvelée qu'en 623, c'est-à-dire, vers la Pâque de cette année. Cette Pâque fut célébrée avec une telle ardeur & une telle magnificence que, selon le témoignage de l'Écriture, (b) jamais Pâque ne fut célébrée comme celle-là. Il y a donc lieu de croire que ce ne fut qu'après cette solennité que l'alliance qui venoit d'être renouvelée, fut de nouveau violée par les infractions du peuple. Ainsi l'époque de l'infidélité de la maison de

VI.  
Objection contre le calcul d'Ussérius touchant l'époque des 40 ans d'infidélité de la maison de Juda. Détermination plus précise de cette époque.

(a) 4. Reg. xxiii. 20. & seqq. — (b) 4. Reg. xxiii. 22. 23.

Juda, si on la prend de cette infraction, ne pourra être placée qu'à près la Pâque de l'an 623. Il en résultera qu'à peine la 40<sup>e</sup>. année pouvoit-elle être commencée lorsque Nabuzardan vint enlever des Juifs en 584. Car le texte sacré nous apprend (a) que cela arrivera en la 23<sup>e</sup>. année du regne de Nabuchodonosor : & nous pourrions ici montrer par le calcul même d'Ussérius, que la 23<sup>e</sup>. année du regne de Nabuchodonosor devoit expirer entre le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juillet, & le 10<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août de l'an 584. En un mot cette dernière expédition de Nabuzardan ne peut être reculée au-delà des cinq mois qui suivirent la Pâque de 584. & ce n'est aussi que dans ces cinq mois que peut être placée, même pour le plutôt, le commencement de la 40<sup>e</sup>. année d'infidélité prise de l'infraction de l'alliance après la Pâque de 623.

Mais 2<sup>e</sup>. des deux époques entre lesquelles Ussérius renferme ces 40 années, l'une est sans preuve, l'autre est peu convenable pour être le terme de ces 40 années. On ne trouve rien qui prouve que si peu de temps après le renouvellement de l'alliance, les Juifs soient tombés dans une infraction qui puisse être l'époque de ces 40 années d'infidélité ; & à peine l'écriture parle-t-elle de la dernière expédition de Nabuzardan. Les grands coups de la colère du Seigneur étoient frappés, & déjà depuis quatre années tout étoit détruit : la Judée étoit ravagée ; Jérusalem renversée ; le Temple brûlé. L'expédition de Nabuzardan en la 23<sup>e</sup>. année du regne de Nabuchodonosor, n'est qu'une suite du grand coup qui fut porté sur la Maison de Juda en la 19<sup>e</sup>. année du regne de ce Prince, (b) lorsque Jérusalem fut prise & ruinée. Ainsi le calcul d'Ussérius donne à ces 40 années pour époque, une infraction qui est sans preuve, & pour terme, une expédition peu considérable, & qui n'ajoutoit presque rien au grand coup qui avoit été frappé en 588.

Quelques Interprètes prétendent avec plus de vraisemblance que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda, ont pour époque la mission même de Jérémie en la 13<sup>e</sup>. année de Josias, & pour terme la ruine de Jérusalem en la 11<sup>e</sup>. année de Sédécias, 19<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. En effet, voici ce que nous lisons au Chap. XXV. de Jérémie : (c) *Parole qui fut adressée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, EN LA QUATRIÈME ANNÉE DE JOAKIM fils de Josias Roi de Juda, qui est la première année de Nabuchodonosor Roi de Babylone : le Prophète Jérémie annonça cette parole à tout le peuple de Juda, & à tous les habitants de Jérusalem, en disant : DEPUIS LA TREIZIÈME ANNÉE DE JOSIAS FILS D'AMON ROI DE JUDA, JUSQU'À CE JOUR, VOICI LA VINGT-TROISIÈME ANNÉE ; & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée ; je me suis empressé de vous parler, ET VOUS NE M'AVEZ*

(a) Jerem. LII. 30. — (b) Jerem. LII. 12. — (c) Jerem. XXV. 1. & seq.

*POINT ÉCOUTÉ : le Seigneur vous a envoyé tous les Prophètes ses serviteurs ; il s'est empressé de vous les envoyer ; ET VOUS NE L'AVEZ POINT ÉCOUTÉ ; vous n'avez point prêté vos oreilles pour l'entendre, lorsqu'il vous disoit : Que chacun revienne de sa mauvaise voie, & du dérèglement de ses pensées, & vous habiterez de siècle en siècle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous & à vos peres : ne vous attachez point à des Dieux étrangers pour les servir & les adorer ; n'irritez point ma colère par les œuvres de vos mains pour votre malheur. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées : PARCE QUE VOUS N'AVEZ POINT ÉCOUTÉ MES PAROLES, je vais prendre & envoyer tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonosor Roi de Babylone mon serviteur, dit le Seigneur, & je les ferai venir contre cette terre, contre ses habitants, & contre toutes les Nations qui l'environnent ; je les tueraï ; je les rendrai un objet d'étonnement, & un objet d'insulte, & je réduirai leur pays à d'éternelles solitudes. Je serai cesser parmi eux les cris de joie & les sons d'alégresse, la voix de l'époux, & la voix de l'épouse, le bruit de la meule, & la lumière de la lampe : & toute cette terre sera changée en solitude, & elle deviendra un sujet d'étonnement ; & toutes ces Nations seront assujéties au roi de Babylone pendant soixante & dix ans.*

Le Seigneur annonce les grands coups dont il va frapper la maison de Juda, & dont le dernier sera celui qui renversera Jérusalem & le Temple : mais quelle sera la cause de ses justes & terribles vengeances ? c'est l'indocilité & l'impénitence des enfants de Juda : *Parce que vous n'avez point écouté mes paroles, dit le Seigneur, PRO EO QUOD NON AUDISTIS VERBA MEA, je vais prendre & envoyer contre vous tous les peuples de l'Aquilon avec Nabuchodonosor. Depuis quand les enfants de Juda sont-ils coupables de cette indocilité, qui est aux yeux de Dieu leur plus grand crime ? Depuis la treizième année de Josias ; en sorte que dans la quatrième année de Joakim, Jérémie compte déjà la 23<sup>e</sup>. année commencée depuis que les enfants de Juda sont devenus coupables de cette indocilité. Depuis la treizième année de Josias jusqu'à ce jour, voici la vingt-troisième année : ISTE TERTIUS ET VICESIMUS ANNUS : & le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée ; je me suis empressé de vous parler ; & vous ne m'avez point écouté : ET NON AUDISTIS. L'indocilité à la même époque que l'avertissement qui a été donné : Jérémie a parlé, & on ne l'a point écouté : Et non audistis. Cette indocilité, cette impénitence a déjà duré vingt-deux années entières, & déjà la vingt-troisième est commencée ; à ces vingt-deux années entières, joignez les huit dernières de Joakim, & les onze de Sédécias ; & vous trouverez que Jérusalem a été détruite & le Temple brûlé dans la quarante & unième année depuis la mission de Jérémie, c'est-à-dire, précisément après quarante années entières d'une indocilité persévérante, qui a mis le comble aux infidélités de ce peuple, & a attiré sur lui les terribles vengeances de l'Être suprême dont il a méprisé la voix : PRO EO QUOD NON AUDISTIS VERBA MEA. Mais essayons de déterminer d'une*

manière plus particulière l'époque de la mission de Jérémie & celle de la ruine de Jérusalem : cela contribuera en même temps & à confirmer le calcul que nous venons de proposer, & à éclaircir quelques difficultés qui regardent les textes de Jérémie & de Daniel.

VII.  
Epoque de  
la mission de  
Jérémie. Con-  
ciliation des  
Textes de Jéré-  
mie & de  
Daniel.

D'abord il faut remarquer que dans nos traductions vulgaires, le texte de Jérémie que je viens de citer est ainsi rendu : *Depuis la treizième année de Josias... jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans* : & il est vrai que la version des Septante s'exprime de même. (a) Mais l'Hébreu porte bien, comme l'exprime la Vulgate : (b) *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS* : *Voici la vingt-troisième année*. C'est la même construction que celle dont se sert le Prophète Zacharie, lorsque longtemps après & dans une occasion toute différente, il disoit : (c) *ISTE SEPTUAGESIMUS ANNUS EST* : *Voici la soixante & dixième année*. Là les Septante, la Vulgate & nos traductions vulgaires s'accordent : & leur accord sur ce texte doit servir à déterminer le sens de l'expression de Jérémie : c'est la même construction, c'est le même sens : *ISTE TERTIUS ET VIGESIMUS ANNUS EST*. *Voici la vingt-troisième année*. Il paroît donc que les vingt-trois ans de la mission de Jérémie n'étoient pas révolus ; mais que la vingt-troisième année étoit commencée, lorsque ce Prophète annonçoit l'arrivée prochaine de Nabuchodonosor en la quatrième année de Joakim. En effet Jérémie n'ayant commencé de prophétiser que dans la treizième année de Josias ; & Josias n'ayant régné que trente & un ans : (d) la mort de ce Prince dû tomber dans la dix-neuvième année de la mission de Jérémie. Joachaz qui succéda à Josias, ne demeura sur le trône que pendant trois mois : (e) à peine la dix-neuvième année de la mission de Jérémie pouvoit-elle être finie, lorsque Joachaz eut pour successeur Joakim, dont la première année concourt ainsi avec la 20<sup>e</sup>. de la mission de Jérémie : en sorte que la 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie n'aura pu commencer que vers la fin de la 3<sup>e</sup>. de Joakim, ou même dans la 4<sup>e</sup>. année de ce Prince. Et selon le témoignage de Daniel, il paroît que Joakim n'étoit encore qu'au commencement de sa quatrième année, lorsque Jérémie annonçoit la prochaine arrivée de Nabuchodonosor.

Le Livre de Daniel commence par ces mots : (f) *En la troisième année du règne de Joakim Roi de Juda, Nabuchodonosor Roi de Babylone, vint devant Jérusalem & l'assiégea*. Ce texte paroît d'abord contraire à celui de Jérémie, qui nous dit que ce ne fut que dans la quatrième année (g) de Joakim qu'il annonça de la part du Seigneur la venue de Nabuchodonosor. Et ailleurs le même Prophète nous dit aussi que ce fut en la quatrième année de (h) Joakim que Nabuchodonosor défit l'armée de Pharaon

(a) Jerem. xxv. 3. *לְהַשְׁמֵט אֶת יְרוּשָׁלַיִם*. — (b) *וְהָיָה בְּשָׁנָה הַשְּׁלִישִׁית וּבְשָׁנָה הָרְבִיעִית*. — (c) *Zach. i. 12. מִן הַיּוֹם הַזֶּה עַד הַיּוֹם הַזֶּה שְׁבַע וְעֶשְׂרִים וְשָׁנָה*. Vulg. *Iste jam septuagesimus annus est*. — (d) 4. Reg. xxii. 1. & 2. Par. xxxiv. 1. — (e) 4. Reg. xxiii. 31. & 2. Par. xxxvi. 2. — (f) *Dan. i. 1.* — (g) *Jerem. xxv. 1.* — (h) *Jerem. xlvi. 2.*

à Charcamis près de l'Euphrate. Mais il est aisé de concilier ces textes, en disant que Nabuchodonosor partit de Babylone vers la fin de la troisième année de Joakim ; qu'il battit les Egyptiens à Charcamis au commencement de la quatrième année de ce Prince ; & qu'ensuite il vint assiéger Jérusalem, selon ce que Jérémie avoit annoncé peu de temps auparavant, & au commencement de cette même année quatrième de Joakim. Ce fut donc aussi au commencement de la vingt-troisième année de l'avertissement que Dieu donna à son peuple par la bouche de Jérémie : *Iste tertius & vigesimus annus est*.

Jérémie ayant été chargé d'annoncer à tout le peuple de Juda la prochaine arrivée de Nabuchodonosor en la quatrième année de Joakim, il est fort vraisemblable que cette annonce dû être faite dans l'une des trois Fêtes solennelles où tous les Juifs étoient obligés de se rendre à Jérusalem, & que ce fut dans celle qui se trouva la plus proche du temps où Nabuchodonosor devoit entrer dans la Judée. Or les Interpretes remarquent que le jeûne qui fut publié au neuvième mois dans la cinquième année de Joakim, (a) ne peut gueres avoir été publié qu'en mémoire de la prise de Jérusalem, dont Nabuchodonosor s'étoit rendu maître en l'année précédente : d'où il résulte que Jérusalem fut prise par Nabuchodonosor au neuvième mois, c'est-à-dire, dans la Lune de Novembre de l'an 607. Il y a donc lieu de croire que l'annonce de la prochaine arrivée de Nabuchodonosor fut faite à la Fête des Tabernacles qui se célébroit au 15<sup>e</sup>. jour du 7<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de cette même année. La 23<sup>e</sup>. année de la mission de Jérémie étoit commencée, c'est-à-dire, qu'il y avoit déjà 22 ans entiers que Jérémie prophétisoit ; il avoit donc commencé à prophétiser avant le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de l'an 629, ou peut-être en ce jour-là même. Et en effet si la Pâque de l'an 623 est celle de la 18<sup>e</sup>. année du règne de Josias, il en résulte que la Pâque de l'an 629, étoit celle de la 12<sup>e</sup>. année de Josias. Donc Josias n'entra dans la 13<sup>e</sup>. année de son règne, qu'entre la Fête de Pâque & la Fête des Tabernacles de l'an 629. Donc Jérémie ne commença de prophétiser qu'entre la lune de Mars & la lune de Septembre de l'an 629. Donc il entroit dans la 23<sup>e</sup>. année de sa mission, lorsqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor, au commencement de la 4<sup>e</sup>. année de Joakim, vers le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre : *Iste tertius & vigesimus annus est*. Et peut-être cette vingt-troisième année commençoit-elle précieusement en ce jour-là même. Car il est fort vraisemblable que lorsque Jérémie commença d'adresser sa voix aux enfants de Juda, ce fut aussi au jour d'un grand concours de peuple. Or entre la Fête de Pâque & la Fête des Ta-

(a) *Jerem. xxxvi. 9.*

bernaques, il n'y avoit de grand concours à Jérusalem qu'à la Fête de la Pentecôte : mais nous ferons voir que le commencement de la 13<sup>e</sup>. année de Josias paroît être postérieur à cette Fête ; donc ce fut aussi après cette Fête que Jérémie commença de prophétiser. Et si ce fut au jour d'un grand concours, ce ne peut être qu'à celui de la Fête des Tabernacles de l'an 629 : en sorte que l'annonce faite à pareil jour de l'an 607, sera précisément au jour où commençoit la vingt-troisième année de sa mission : *Iste tertius & vigesimus annus est.*

VIII. Jérémie ayant commencé de prophétiser vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, la 40<sup>e</sup>. année de sa mission a dû être révolue vers la Fête des Tabernacles de l'an 589 : & ce fut dans l'année suivante que Jérusalem fut prise au 9<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois, (a) c'est-à-dire, au 9<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin, & le Temple brûlé au 10<sup>e</sup>. jour du mois suivant. (b) Et le texte sacré nous fait remarquer que Nabuchodonosor étoit dans la 19<sup>e</sup>. année de son regne lorsque le Temple fut brûlé. (c)

Ceci nous donne lieu d'entrer avec Ussérius (d) dans un calcul qui va servir à déterminer encore d'une manière plus précise les époques des regnes de Sédécias, de Jéchonias, de Joakim, de Joachaz & de Josias ; & delà résultera aussi la confirmation de l'époque de la mission de Jérémie, & du calcul des 40 années d'infidélité comptées depuis cette époque. Jérémie nous dit que le Seigneur lui parla depuis la 13<sup>e</sup>. année du regne de Josias, jusqu'à la fin de la onzième année du regne de Sédécias. (e) Et en effet, il est remarqué que Nabuchodonosor étoit dans la huitième année de son regne, lorsque Jéchonias se rendit à lui ; (f) & qu'il étoit dans la dix-neuvième année de son regne lorsque le Temple fut brûlé, un mois après la prise de Sédécias : (g) il s'étoit donc passé onze ans entre ces deux événements ; & ce sont précisément les onze années du regne de Sédécias successeur de Jéchonias. Or Sédécias tomba entre les mains des Chaldéens, lorsque Jérusalem fut prise au 9<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois : (h) & il étoit encore alors dans la 11<sup>e</sup>. année de son regne. Les onze années du regne de ce Prince finissent donc vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 588. Ce Prince doit donc être monté sur le trône au plutôt vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; & nous allons montrer que la déposition & la captivité de Jéchonias doit être placée environ cinq jours auparavant.

En effet, nous avons fait remarquer que la première vision d'Ezéchiel est datée du 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois de la 5<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias ; (i) qu'après cette vision il alla trouver ceux qui étoient captifs comme lui, & demeura sept jours avec eux ; (k) qu'en

Epoque de la transmigration de Jéchonias.

(a) 4. Reg. xxv. 3. Jerem. l. 11. 6. — (b) 4. Reg. xxv. 8. Jerem. l. 11. 11. — (c) Ibid. — (d) Usser. Chronol. sacra. — (e) Jerem. 1. 2. 3. — (f) 4. Reg. xxiv. 12. — (g) 4. Reg. xxv. 8. — (h) 4. Reg. xxv. 3. & seqq. Jerem. xxxix. 2. & seqq. l. 11. 6. & seqq. — (i) Ezech. 1. 1. 2. — (k) Ezech. l. 11. 15.

suite le Seigneur lui ordonna de demeurer couché pendant 350 jours sur le côté gauche, & pendant 40 jours sur le côté droit, c'est-à-dire, en tout pendant 390 jours ; (a) & qu'au 5<sup>e</sup>. jour du 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, il étoit assis dans sa maison. (b) Delà il résulte que le 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, n'étoit pas celui qui suivoit le 4<sup>e</sup>. de la 5<sup>e</sup>. année : car entre ces deux termes il n'y a que deux mois, & par conséquent on n'y trouveroit pas les 390 jours durant lesquels le Prophète dût demeurer couché. Il faut donc que ce sixième mois soit celui de l'année suivante, en sorte qu'entre ces deux termes, il y aura quatorze mois ; & dans cet intervalle on trouvera aisément les 390 jours durant lesquels le Prophète demeura couché. Or le commencement de Sédécias successeur de Jéchonias se trouvant vers le 10<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, de la lune de Juin, de l'an 599, la cinquième année de son regne ne fut révolue que vers le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 594. Ainsi le 5<sup>e</sup>. jour du 6<sup>e</sup>. mois de la 6<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias doit être le 5<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août de l'an 594. Si delà nous remontons de quatorze mois pour avoir le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois de la 5<sup>e</sup>. année depuis la transmigration de Jéchonias, nous nous trouverons au 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 595. Et voilà l'époque précise de la première vision d'Ezéchiel : *In quarto (mense) in quinta (die) mensis, ipse est annus quintus transmigrationis Regis Joachin.* Delà il suit que la captivité ou transmigration de Jéchonias ne peut pas être différée au-delà du 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 : car si on la diffère seulement jusqu'au 6<sup>e</sup>. jour, il s'ensuivra que le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 595 sera dans la 4<sup>e</sup>. année, au lieu qu'il doit être dans la 5<sup>e</sup>. On ne peut pas non plus la supposer de beaucoup antérieure au 5<sup>e</sup>. jour : car on vient de voir que Sédécias n'a dû être mis sur le trône qu'au 10<sup>e</sup>. jour pour le plutôt. Or l'Ecriture ne marque point qu'il y ait eu un long intervalle entre la déposition de Jéchonias & l'installation de Sédécias. On peut donc supposer que Jéchonias aura été mis dans les fers vers le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 599 ; en sorte qu'il y aura un interregne d'environ cinq jours entre la déposition de Jéchonias, & le commencement du regne de Sédécias.

L'Ecriture nous dit (c) que Jéchonias avoit régné trois mois & dix jours, lorsqu'il se rendit à Nabuchodonosor ; il étoit donc monté sur le trône vers le 25<sup>e</sup>. jour du douzième mois, c'est-à-dire, vers le 25<sup>e</sup>. jour de la lune de Février de la même année 499 : ce fut donc aussi vers ce temps-là que mourut Joakim son pere à qui il succéda ; & Nabuchodonosor étoit alors dans la huitième année de son regne. (d)

Epoque de la fin & du commencement du regne de Joakim.

(a) Ezech. iv. 9. — (b) Ezech. viii. 1. — (c) 2. Par. xxxvi. 9. — (d) 4. Reg. xxiv. 12.

Cette circonstance donne lieu de conclure que les onze années du regne de Joakim ne furent pas entières. Car comme Nabuchodonosor étoit dans la première année de son regne dès la fin de la 3<sup>e</sup>. de Joakim, s'il falloit donner encore huit années entières à Joakim, Nabuchodonosor se trouveroit dans la 9<sup>e</sup>. année de son regne à la fin de la 11<sup>e</sup>. de Joakim. Il faut donc prendre sur les onze années de Joakim les trois mois & dix jours du regne de Jéchonias. Le commencement de Joakim ne peut donc pas être placé entre le 25<sup>e</sup>. jour du 12<sup>e</sup>. mois & le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois. Car en ce cas sa 11<sup>e</sup>. année auroit expiré dans les trois mois du regne de Jéchonias, & Nabuchodonosor se seroit encore trouvé alors dans sa 9<sup>e</sup>. année. Ainsi le commencement de Joakim ne peut être placé qu'entre le 5<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois & le 25<sup>e</sup>. jour du 12<sup>e</sup>. mois, c'est-à-dire, entre le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin & le 25<sup>e</sup>. jour de la lune de Février. Or nous avons fait remarquer que ce Prince étoit entré depuis peu dans la 4<sup>e</sup>. année de son regne, lorsque Jérémie annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor vers le 15<sup>e</sup>. jour de la Lune de Septembre de l'an 607. Donc le commencement de son regne doit se trouver placé entre le 5<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin & le 15<sup>e</sup>. jour de la Lune de Septembre de l'an 610.

D'ailleurs l'Ecriture nous apprend que la 10<sup>e</sup>. année de Sédécias concouroit avec la 18<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. (a) Donc la 11<sup>e</sup>. de Sédécias concouroit avec la 19<sup>e</sup>. de Nabuchodonosor. Mais la 11<sup>e</sup>. de Sédécias finissoit vers le 10<sup>e</sup>. jour du 4<sup>e</sup>. mois; & l'Ecriture nous apprend qu'un mois après, c'est-à-dire, au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois, Nabuchodonosor étoit encore dans sa 19<sup>e</sup>. année: (b) d'où il suit que le commencement de Nabuchodonosor ne peut être antérieur au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois. Or le commencement de la 4<sup>e</sup>. année de Joakim est postérieur au commencement de la première de Nabuchodonosor. Donc le commencement de Joakim ne peut être antérieur au 10<sup>e</sup>. jour du 5<sup>e</sup>. mois, ni postérieur au 15<sup>e</sup>. jour du 7<sup>e</sup>. mois. Donc le commencement du regne de Joakim doit être placé entre le 10<sup>e</sup>. jour de la lune de Juillet & le 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre de l'an 610. Pour prendre un milieu qui nous approche davantage du terme, on peut placer le commencement de Joakim vers le 12<sup>e</sup>. jour de la lune d'Août.

Joakim succéda à Joachaz qui ne régna que trois mois: Joachaz fut donc mis sur le trône vers le 12<sup>e</sup>. jour de la lune de Mai de l'an 610: c'est donc aussi vers ce temps que doit être placée la mort de Josias, à qui succéda Joachaz. Josias avoit régné 31 ans: il étoit donc monté sur le trône après la Pentecôte de l'an 641. La 13<sup>e</sup>. année de son regne commençoit donc après la Pentecôte de l'an 629. Ce fut donc vers la Fête des Tabernacles de cette même année, ou au jour même de cette

Epoque de la fin & du commencement du regne de Josias.

(a) Jerem. XXXII. 1. — (b) Jerem. LIII. 12.

Fête, que Jérémie commença de prophétiser. La Pâque de la 18<sup>e</sup>. année de Josias étoit donc celle de l'an 623. Jérémie entroit donc dans la 23<sup>e</sup>. année de sa mission, lorsqu'il annonça la prochaine arrivée de Nabuchodonosor vers la Fête des Tabernacles, ou au jour même de cette Fête dans l'année 607. La 40<sup>e</sup>. année de sa mission fut donc révolue à pareil jour de l'an 599, c'est-à-dire, au 15<sup>e</sup>. jour de la lune de Septembre; & neuf mois après, c'est-à-dire, au 9<sup>e</sup>. jour de la lune de Juin de l'an 588, Jérusalem fut prise par Nabuchodonosor, & le Temple brûlé au 10<sup>e</sup>. jour du mois suivant, précisément après les 40 années révolues depuis l'époque de la mission de Jérémie. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda sont donc celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants de Juda depuis le commencement de la mission de Jérémie jusqu'à l'entière ruine de Jérusalem & du Temple par Nabuchodonosor. De même on peut dire que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël sont celles de l'indocilité & de l'impénitence des enfants d'Israël depuis les reproches que leur fit le Prophète du Seigneur au temps de l'érection de l'autel de Béthel, jusqu'à la destruction de ce même autel par Josias.

Peut-être nous objectera-t-on que dans ce calcul les 40 années de l'infidélité de Juda ne succèdent pas aux 350 années de l'infidélité d'Israël: puisqu'alors les 350 années de l'infidélité d'Israël se terminent vers la Pâque de l'an 623, & que les 40 années de l'infidélité de Juda commencent vers la Fête des Tabernacles de l'an 629, c'est-à-dire, environ cinq ans & demi avant l'expiration des années d'infidélité d'Israël. Quelques-uns pour prévenir cette objection, ont prétendu faire remonter de ce même intervalle le nombre des années d'infidélité d'Israël, en sorte qu'ils en placent l'époque vers la fin de l'an 979, c'est-à-dire, vers la 37<sup>e</sup>. année du regne de Salomon. Ils supposent que l'infidélité de la maison d'Israël prit sa source dans l'idolatrie même de ce Prince: & ils croient cela suffisant pour établir là l'époque des années d'infidélité de la maison d'Israël. Mais 1<sup>o</sup>. on ignore l'époque de l'idolatrie de Salomon; & c'est une supposition sans preuve, que de la fixer vers la fin de l'an 979. 2<sup>o</sup>. Il est sans vraisemblance que l'infidélité particulière de la maison d'Israël ait pour époque une infidélité qui ne lui étoit point personnelle, & qui fut commise dans un temps où la maison d'Israël n'étoit pas même encore distinguée de la maison de Juda. 3<sup>o</sup>. Ceux qui ont eu recours à cette époque, n'y ont eu recours que parce qu'ils supposoient que le Prophète comptoit 390 années d'infidélité de la maison d'Israël: car reconnoissant que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda devoient se terminer vers le temps de la ruine de Jérusalem en 588, ils en ont conclu que les 390 années qu'ils croyoient être comptées pour la maison d'Israël, devoient aussi remonter de cette époque; & qu'ainsi elles devoient commencer vers 978 ou 979. Mais 4<sup>o</sup>. nous avons fait voir que le Pro-

IX. Réutation du système de ceux qui supposent 390 années d'infidélité de la maison d'Israël, les font remonter jusqu'au temps de Salomon.

phete ne compte que 350 années d'infidélité de la maison d'Israël ; & rien n'oblige de dire qu'elles doivent être immédiatement suivies des 40 années d'infidélité de la maison de Juda. 5°. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda étant bien terminées à la ruine de Jérusalem, & ayant bien pour époque la mission de Jérémie, s'il falloit que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël fussent antérieures, nous ne trouverions plus aucun événement qui pût en être le terme ; & l'époque qu'on leur attribue dans l'idolatrie de Salomon, est sans fondement & sans vraisemblance. 6°. Comme il est sans vraisemblance que les 350 années d'infidélité de la maison d'Israël remontent jusqu'au temps de Salomon, il est aussi sans vraisemblance que les 40 années d'infidélité de la maison de Juda soient prolongées jusqu'à la dernière expédition de Nabuzardan, quatre ans après la ruine de Jérusalem. Il faut donc reconnoître que les 40 années de l'infidélité de Juda ne succèdent point aux 350 années de l'infidélité d'Israël. Les 350 années de l'infidélité de la maison d'Israël commencent à l'érection de l'autel de Béthel au mois d'Octobre de l'an 974, & se terminent à la destruction de ce même autel vers le mois de Mars de l'an 623. Les 40 années d'infidélité de la maison de Juda commencent en même temps que la mission de Jérémie vers le mois de Septembre de l'an 629, & se terminent à la ruine de Jérusalem vers le mois de Juin de l'an 588.

X.  
Le Prophete  
représente le  
Seigneur sup-  
portant avec  
patience l'in-  
docilité des  
deux maisons  
d'Israël & de  
Juda.

Lors donc que le Seigneur ordonne à Ezéchiel de porter pendant trois cents cinquante jours l'iniquité de la maison d'Israël, & pendant quarante jours l'iniquité de la maison de Juda : il veut montrer la longue patience avec laquelle il a supporté l'indocilité des enfants d'Israël pendant les 350 années durant lesquelles a subsisté l'autel sacrilege qu'ils avoient élevé à Béthel, & sur lequel ils avoient offert des sacrifices impies à leurs vaines idoles : il veut montrer la longue patience avec laquelle il supportoit encore actuellement l'indocilité des enfants de Juda qui méprisoient sa voix depuis la treizieme année du regne de Josias, & sur lesquels il ne devoit faire éclater les derniers coups de sa justice qu'à la fin de la onzieme année du regne de Sédécias, après les avoir ainsi attendus avec bonté pendant 40 années sans qu'ils fussent revenus sincèrement à lui. Ainsi les 350 jours étoient relatifs à une suite d'années qui étoit révolue : les 40 jours étoient relatifs à une suite d'années qui n'étoit pas encore révolue. Ces 40 jours étoient prophétiques ; & ils annonçoient que le Seigneur, après avoir attendu pendant 40 ans les enfants de Juda, exerceroit sur eux ses dernières vengeances. Ils annonçoient que comme après 350 années d'indocilité de la part des enfants d'Israël, l'autel sacrilege de Béthel avoit été détruit par le saint roi Josias, de même après 40 années d'indocilité de la part des enfants de Juda, leurs hauts lieux seroient renversés, & le Temple même du Seigneur qu'ils avoient profané, seroit détruit par l'impie Nabuchodonosor suscité pour être sur eux l'exécuteur des ven-

geances

geances du Seigneur. L'ordre fut donné au Prophete vers le 12°. ou 13°. jour du 4°. mois de la 5°. année depuis la transmigration de Jécho-nias ; c'est-à-dire, vers le 12°. ou 13°. jour de la lune de Juin de l'an 595 ; c'étoit dans la 34°. année de la mission de Jérémie ; & sept ans après, au 9 Juin de l'an 588 Jérusalem devoit être prise pour la dernière fois par Nabuchodonosor, après les 40 années révolues depuis la mission de Jérémie, & figurées par les 40 jours durant lesquels le Prophete devoit porter l'iniquité de la maison de Juda.

Mais ce n'est pas là l'unique signification des 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, d'abord sur le côté gauche, & ensuite sur le côté droit. Le Seigneur nous découvre une autre signification de ce symbole, par les expressions dont il se sert en donnant au Prophete l'ordre de demeurer ainsi couché. Il commence (a) par lui ordonner de prendre une brique, de la mettre devant lui, de traquer dessus le plan de la ville de Jérusalem, d'y figurer un siege formé contre cette ville ; de prendre aussi une poêle de fer, de la mettre comme un mur de fer entre lui & la ville ; de la regarder d'un visage ferme, & de représenter ainsi le siege de cette ville aux yeux des enfants d'Israël : *Et erit in obsidionem, & circumdabis eam* : (Hebr. & *obsidibus eam*) *signum est domui Israel*. Cette poêle qui devoit être comme un mur de fer entre le Prophete & la ville, représentoit les péchés mêmes de ce peuple qui avoient mis comme un mur de fer entre ce peuple & Dieu, en obligeant le Seigneur de demeurer inflexible à l'égard des enfants de Juda au temps du dernier siege qu'ils devoient bientôt éprouver de la part de Nabuchodonosor. Le Seigneur couché pendant 350 jours sur le côté gauche, & de porter ainsi l'iniquité de la maison d'Israël ; puis de se tenir couché pendant 40 jours sur le côté droit, & de porter ainsi l'iniquité de la maison de Juda ; après quoi il ajoute : *Vous tournerez le visage vers le siege de Jérusalem, & votre bras sera étendu, & vous prophétiserez contre elle. Je vais vous environner de chaînes, & vous ne vous tournerez point d'un côté sur l'autre, c'est-à-dire, vous demeurerez persévéramment sur le côté gauche, & ensuite sur le côté droit, jusqu'à ce que soient accomplis les jours durant lesquels vous assiégerez cette ville : ET NON TE CONVERTES A LATERE TUO IN LATUS ALIUD, DONEC COMPLEAS DIES OBSIDIONIS TUE*. Le Seigneur continue : *Prenez aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet & de la vesse ; mettez-les dans un vaisseau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté ; vous les mangerez pendant trois cents quatre-vingt-dix jours : ET FACIES TIBI PANES NUMERO DIERUM QUIBUS DORMIES SUPER LATUS TUUM ; TRECENTIS ET NONAGINTA DIEBUS COMEDES ILLUD*. Les jours

XI.  
Le Prophete  
repré-  
sente l'in-  
flexibilité du  
Seigneur à l'é-  
gard des Juifs  
au temps du  
dernier siege  
de Jérusalem  
par Nabucho-  
donosor. Du-  
rée de ce der-  
nier siege re-  
présentée par  
les 390 jours  
dont parle ce  
Prophete.

(a) Ezech. iv. 1. & seqq.  
Tome X.